



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 19.06.2020

Numéro de publication: SR01-0000002909

Canton: BE

Entité de publication:

Nicolas De Cet, Rue Centrale 40, 2502 Biel/Bienne

Sur mandat de:

Seeland Immo Consulting & Partners SA

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Serega SA et Gastromino SA et Recada Sàrl et Immoga SA avec Seeland Immo Consulting & Partners SA

3. Publication

Organisation transférante:

Serega SA
CHE-274.998.089
rue Centrale 54
2502 Biel/Bienne
Gastromino SA
CHE-115.510.635
Bahnhofstrasse 31
2502 Biel/Bienne
Recada Sàrl
CHE-106.832.229
Rue Centrale 54
2502 Biel/Bienne
Immoga SA
CHE-110.643.358
rue Centrale 54
2502 Biel/Bienne
Resthôtel Sàrl
CHE-112.449.867
Rue Centrale 54
2502 Biel/Bienne

Organisation reprenante:

Seeland Immo Consulting & Partners SA
CHE-358.503.455
Zentralstrasse 54
2502 Biel/Bienne

Publication de la fusion dans la FOSC: 16.06.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.
16.09.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Nicolas De Cet
Rue Centrale 40
2502 Biel/Bienne